

Mise en ligne : 8 décembre 2020.
Dernière modification : 28 janvier 2021.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ D'HABITATIONS AU MAROC, Rabat création de la Cie générale du Maroc www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Generale_du_Maroc.pdf

S.A., mai 1921.

Habitations au Maroc (*La Journée industrielle*, 21 juin 1921)

Casablanca, 18 juin. — Sous cette dénomination, M. Georges Toussaint, correspondant à Rabat de la Compagnie générale du Maroc, vient de fonder une société anonyme au capital de 3.700.000 fr. divisé en 37.000 actions de 100 fr. Elle aura pour objet, la vente, la location et la construction d'habitations salubres à bon marché et toutes opérations industrielles, financières et immobilières se rapportant à cet objet.

Le siège est à Rabat, avenue Moulay-Youssef. Le siège administratif est fixé provisoirement boulevard Saint-Germain. 280, à Paris.

Les administrateurs sont : la Banque d'État du Maroc, la Société des Ports Marocains de Meheydia-Kénitra et Rabat-Salé, la Société marocaine d'approvisionnement « S.A.M.A. », la Société marocaine de distribution d'eau, de gaz et d'électricité, la Société Internationale de régie cointéressée de Tabacs au Maroc, le général Jullien, 280, boulevard de Courcelles, à Paris, et la Cie générale du Maroc, à Paris.

Habitations au Maroc (*France-Maroc*, mai 1922)

Objet: la vente, la location et la construction d'habitations salubres à bon marché.

Siège social : Avenue Moulay-Moussef, Casablanca.

Capital social: 3.700.000 francs.

Administrateurs: Banque d'Etat du Maroc, Société des Ports marocains de Méhédyia-Kénitra et Rabat-Salé, Société marocaine de distribution d'eau, de gaz et d'électricité, Société de régie de tabacs au Maroc, Compagnie générale du Maroc, G. Jullien.

AEC 1922/575 — Sté d'habitations au Maroc, 280, boulevard St-Germain, PARIS, (7^e).

Capital. — Sté an. f. le 11 mai 1921, 3.700.000 fr. en 37.000 actions de 100 fr. lib.

Objet. — Construction, vente ou création d'habitations salubres à bon marché ; acquisition, assainissement, amélioration d'habitations existantes. — Siège social à Rabat.

Conseil. — MM. le général L[éon] Jullien, présid. ; L[ucien] Bourrellis [Fougerolle/SGE-Maroc], Gauran, L[ouis] Godard [dir. Cie gén. du Maroc], Alb. Petsche [SLEE], Leheup [dir. Tabacs au Maroc], B[enito] de Véricourt [dir. Cie gén. du Maroc], admin.

Société Nord-Africaine d'Entreprises
(*La Journée industrielle*, 21 juillet 1932)

Les actionnaires de cette société, dont le siège est à Paris, 280, boulevard Saint-Germain, réunis hier en assemblée extraordinaire, ont ratifié l'augmentation du capital social de 3.700.000 fr. à 5.500.000 fr., par l'émission de 18.000 actions nouvelles de 100 francs.

Les modifications nécessaires ont été apportées à l'article 6 des statuts.

Société d'habitations au Maroc
(*La Journée industrielle*, 11 juillet 1924)

L'assemblée ordinaire tenue hier au siège, 280, boulevard Saint-Germain, à Paris, a approuvé les comptes de l'exercice 1923, présentant, y compris le report antérieur de 45.075 francs 34, un solde créditeur de 230.387 fr. 59 qu'elle a décidé de reporter à nouveau.

L'assemblée a ratifié la nomination, comme administrateur, de la Société générale des abattoirs municipaux et industriels au Maroc en remplacement de la Société marocaine d'approvisionnement, démissionnaire.

Société d'habitations au Maroc
(*La Journée industrielle*, 30 mai 1926)

L'assemblée ordinaire, tenue le 26 mai, a approuvé les comptes de l'exercice 1925, qui font ressortir un bénéfice de 365.974 fr., qui a été reporté à nouveau après attribution à la réserve légale de la quotité prévue par les statuts.

L'assemblée a ratifié la nomination de la Société Énergie électrique du Maroc, comme administrateur, et réélu à ces fonctions le général Jullien, la Banque d'État du Maroc, la Compagnie générale du Maroc, la Compagnie des chemins de fer du Maroc, la Société l'Énergie électrique du Maroc, la Société générale des abattoirs municipaux et industriels au Maroc, la Société marocaine de distribution d'eau, de gaz et d'électricité, la Société des Ports marocains de Méhédya-Kénitra et Rabat-Salé, la Société de Régie cointéressée des Tabacs au Maroc.

Soc. d'Habitations au Maroc
(*Les Annales coloniales*, 10 décembre 1927, p. 15)

Constituée en mai 1921 sous les auspices de la Cie générale du Maroc avec le concours de la la Banque d'État du Maroc, des Ports marocains de Mehedy-Kénitra et Rabat-Salé, de la la Société générale des abattoirs municipaux et industriels au Maroc, de la la Société marocaine de distribution d'eau, de gaz et d'électricité, de la Régie cointéressée des Tabacs au Maroc, pour loger les agents de ces diverses. sociétés.

Capital de 3,7 MF porté par suite de nouveaux participants (Chemins de fer du Maroc et Énergie électrique du Maroc) à 10,3 MF.

Trois immeubles importants à Casablanca : rue de Marseille, boulevard de Lorraine, rue Savorgnan de Brazza + 2 belles villas.
Rabat : 30 villas en construction dont 11 doubles
Kénitra : 17 villas pour le personnel des Chemins de fer du Maroc.

Société d'habitations au Maroc
(*Le Courrier maritime nord-africain*, 4 juin 1928)

L'assemblée ordinaire tenue le 23 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1927 se soldant par un bénéfice de 670.958 francs qui a été affecté aux amortissements et réserves.

Société d'habitations au Maroc
(*Le Courrier maritime nord-africain*, 17 décembre 1928)

Une assemblée extraordinaire tenue le 3 décembre a régularisé l'augmentation du capital social porté de 10.300.000 fr. à 11 millions 850.000 fr. par la création d'actions de numéraire.

Un commissaire aux apports a été chargé de présenter un rapport à une assemblée extraordinaire, qui a été convoquée pour le 18 décembre, en vue de statuer définitivement sur l'augmentation du capital porté à 12 millions par voie d'apport.

HABITATIONS AU MAROC
(*Les Annales coloniales*, 20 juin 1929)

L'assemblée ordinaire tenue le 15 juin a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1928, faisant apparaître, après affectation de 910.000 francs aux amortissements, un solde bénéficiaire net de 837.786 francs permettant la distribution d'un dividende de 6 % aux actions du capital ancien et laissant disponible un reliquat de 160.107 francs qui a été porté au compte amortissements et réserves.

La date et le lieu de paiement du coupon n° 1 seront fixés ultérieurement par le conseil.

L'assemblée a réélu membres du conseil la Compagnie Générale du Maroc et la Société des Ports marocains, dont le mandat était arrivé à expiration.

Le rapport du conseil d'administration rappelle que la société a remboursé à la Compagnie générale du Maroc une somme de 200.000 francs représentant le solde des emprunts contractés antérieurement. Le capital social a été porté, en cours d'exercice, de 10 millions de francs à 12 millions, les actions nouvelles portant jouissance du 1^{er} janvier 1929 ; les fonds provenant de cette opération seront employés, selon le programme du conseil : 1° à l'acquisition d'un immeuble à Rabat ; 2° à la construction à Kenitra, pour la Société des Ports marocains, de deux groupes de villas ; 3° à la construction, pour le compte de la Société Marocaine d'approvisionnement, à Casablanca, d'un immeuble dont le montant sera remboursé à la Société par annuités ; 4° à la construction à Meknès d'un immeuble important sur un terrain obtenu par voie d'échange.

SOCIÉTÉ D'HABITATIONS AU MAROC
(*L'Africain*, 29 août 1930)

L'assemblée ordinaire qui vient d'avoir lieu a régularisé l'augmentation du capital social, porté de 12 à 15 millions, par la création de 30.000 actions ordinaires nouvelles de numéraire, de 100 francs de nominal, émises au pair.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

PUBLICITÉ
(*Annales coloniales illustrées*, janvier 1931)

SOCIÉTÉ D'HABITATIONS AU MAROC
Société anonyme marocaine au capital de 15 millions

SIÈGE SOCIAL :
2, rue de l'Ourcq, à Rabat (Maroc)



Immeuble de la rue de Marseille à Casablanca.

Immeubles à
CASABLANCA, RABAT, MEKNÈS, KENITRA

SOCIÉTÉ D'HABITATIONS AU MAROC
Société anonyme marocaine au capital de 15 millions
Siège social : 2, rue de l'Ourcq, à Rabat (Maroc)
Immeuble de la rue de Marseille à Casablanca
Immeuble à
Casablanca, Rabat, Meknès, Kénitra

Société d'habitations au Maroc
(*La Journée industrielle*, 17 mai 1931)

L'assemblée ordinaire, tenue le 9 mai, a approuvé les comptes de l'exercice 1930 faisant apparaître un bénéfice brut de 1.125.976 fr., après affectation de 500.000 francs aux amortissements. Le bénéfice net ressort à 1.444.589 fr. Le dividende a été fixé à 6 % *prorata temporis*. Il a été affecté, en outre, 591.174 fr. aux amortissements et réserves.

L'assemblée a réélu administrateurs le général Jullien et la Société marocaine de distribution d'eau, gaz et électricité.

SOCIÉTÉ D'HABITATIONS AU MAROC
(*Les Annales coloniales*, 14 juin 1932)

Les actionnaires, réunis en assemblée ordinaire le 4 juin, sous la présidence de M. le général Jullien, président du conseil d'administration, ont approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1931 qui accusent un bénéfice net de 1.188.455 fr. Ils ont décidé de fixer le dividende à 6 pour les 120.000 actions du capital ancien et les 30.000 actions de la sixième augmentation de capital, libérées de 50 pendant 6 mois, et de la totalité depuis le 1^{er} juillet 1931. Ce dividende sera mis en paiement à la date qui sera fixée ultérieurement par le conseil.

Une somme de 200.000 francs a été portée à un compte de réserve spéciale et le solde disponible de 46.629 fr. a été reporté à nouveau.

L'assemblée a également autorisé le conseil à utiliser la provision de 755.248 fr. pour l'affecter à concurrence de 38.000 fr. à l'amortissement des frais d'augmentation de capital et., pour le surplus, à l'amortissement des immeubles.

La Société « L'Énergie électrique du Maroc », administrateur sortant, a été réélue à ses fonctions.

Le rapport rappelle la situation des immeubles de la société à fin 1931 :

À Casablanca : 3 immeubles et 2 villas ;

À Rabat : 1 immeuble et 29 villas ;

À Meknès : 1 immeuble en construction ;

À Kénitra : 17 villas.

La société n'a pas, jusqu'à ce jour, ressenti la crise des loyers. Le montant des loyers encaissés en 1931 a été de 1 million 618.955 fr. contre 1.425.976 fr. en 1930.

La branche Entreprise, qui avait été amenée à construire pour des tiers, a réalisé un bénéfice net de 112.650 fr. Toutefois, pour diverses raisons et, notamment, à cause de la multiplication locale des petits entrepreneurs, la société a fermé cette branche au 1^{er} janvier.

SOCIÉTÉ MAROCAINE DE DISTRIBUTION D'EAU, DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ
Assemblées générales ordinaire, extraordinaire et spéciales du 26 juin 1934.

Assemblée générale ordinaire
EXERCICE 1933

(Recueil des assemblées générales)

Participations : Sté d'Habitations au Maroc...

AEC 1951/925 — Société d'habitations au Maroc, 41, rue de l'Ourcq, RABAT.

Bureau en France : 280, boulevard Saint-Germain, PARIS (7^e).

Capital. — Société anon., fondée le 11 mai 1921, 12.000.000 de fr. en 120.000 actions de 100 fr. libérées.

Dividendes. — 1948 et 1949 : 6 %.

Objet. — Construction, vente ou location d'habitations salubres à bon marché ; acquisition, assainissement, amélioration d'habitations existantes.

Conseil. — MM. G. Toussaint [*C^{ie} générale du Maroc*], présid. ; Société générale d'entreprises au Maroc, Banque d'État du Maroc, Société marocaine de distribution d'eau, de gaz et d'électricité, C^{ie} des chemins de fer du Maroc, Énergie électrique du Maroc, C^{ie} générale du Maroc, Sté marocaine de cultures et d'entreprises, admin.
